



## Conseil d'administration du 16 septembre 2025

Le seize septembre deux mille-vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courriel le 10 septembre 2025, s'est réuni à la salle du Conseil municipal – 91 rue de la mairie - en séance publique, sous la présidence de M. Fabrice CHENAUD, Président.

Membres :	<b>Présents :</b> Fabrice CHENAUD, Maire-président ; Madeleine THEVENET, Marie-Christine CALLSEN, Marie-Claude TRAMBOUZE, Nelly PONTET, délégués du conseil municipal, Martine DURAND, Sylvie VERCHERE et Raphaël MATTRAY membres nommés par le maire.
- en exercice : 13	
- présents : 8	
- votants : 8	
- pouvoirs : 0	
Quorum : 7	<b>Excusés :</b> Bernard BRETON, Johann FRBEZAR, Jean-Paul BOURNAS, Françoise GROUILLER et Danielle LABROSSE.

Secrétaire : Marie-Claude TRAMBOUZE - Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire générale de mairie



### Conseil d'administration du 16 juin 2025 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le registre des délibérations et procès-verbaux de la réunion du 16 juin 2025.



DCA 2025-010

### Repas des aînés 2026-

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Président

#### Le Président explique :

Compte tenu du calendrier des élections municipales 2026, il n'est pas possible d'organiser le repas annuel le dernier dimanche de mars comme de coutume.

Le CCAS n'aura plus d'existence à ce moment-là.

Le conseil municipal sera installé dans la semaine précédente.

Les budgets ne seront donc pas votés. Il paraît difficile d'engager une dépense qui devra être votée après son engagement par de nouvelles équipes, même s'il est peu probable qu'elle ne soit pas validée.

La question se pose de déplacer la date du repas sur février en délibérant la subvention municipale par anticipation avec la municipalité actuelle.

Après débat, le conseil d'administration décide de reporter, à l'unanimité, le repas des aînés à l'automne en posant une option sur la réservation de la salle le dimanche 4 octobre 2026, laissant la liberté au futur conseil et CCAS de l'organisation.

Une communication sera faite notamment par le biais du bulletin municipal.

Fabrice CHENAUD, Président, lève la séance à 20 h 30.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 16 septembre 2025

La secrétaire de séance  
Marie-Claude TRAMBOUZE

Le Président  
Fabrice CHENAUD